

République Française

MAISON DE SANTE

Communauté D'Agglomération

Du Grand Périgueux

N° INSEE : 200040392

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE
Comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus

Poste comptable
Trésorerie de Périgueux Municipale

M 14

BUDGET PRIMITIF

Exercice 2018



Envoyé en préfecture le 12/04/2018

Reçu en préfecture le 12/04/2018

Affiché le



ID : 024-200040392-20180329-DD0652018-BF

SOMMAIRE

Pages	
Néant	I - Informations d'ordre général
2	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II - Présentation générale du budget
3	A1- Vue d'ensemble - Sections
4	A2- Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
5	A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
6	B1- Balance générale du budget - Dépenses
7	B2- Balance générale du budget - Recettes
	III - Vote du budget
8	A1- Section de fonctionnement - Détail des dépenses
10	A2- Section de fonctionnement - Détail des recettes
11	B1- Section d'investissement - Détail des dépenses
13	B2- Section d'investissement - Détail des recettes
Néant	B3- Opérations d'équipement pour vote - Détail des chapitres et articles
114	B3- Opérations d'équipement pour info - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES		Joint	Ss Obj
	A - Eléments du bilan		
Néant	A1- Présentation croisée par fonction (fonctionnement)		
Néant	A1- Présentation croisée par fonction (investissement)		
	A2- Etat de la dette		
15	2.1- Détail des crédits de trésorerie		
16	2.2- Répartition par nature de dette		
18	2.3- Répartition des emprunts par structure de taux		
19	2.4- Typologie de la répartition de l'encours		
20	2.5- Détail des opérations de couverture		
22	2.6- Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
23	2.7- Emprunts renégociés au cours de l'année		
24	A3- Méthode utilisée pour les amortissements		
Néant	A4- Etat des provisions		
Néant	A5- Etalement des provisions		
25	A6- Equilibre des opérations financières		
Néant	A7- Etats des dépenses, recettes services eau assainissement		
Néant	1.1- Fonctionnement		
Néant	1.2- Investissement		
Néant	A7.2- Etat de la répartition de la TEOM		
Néant	A8- Etat des charges transférées		
Néant	A9- Détail des opérations pour le compte de tiers		

IV - ANNEXES		Joint	Ss Obj
	B - Engagements hors bilan		
Néant	B1- Etat des engagements donnés et reçus		
Néant	1.1- Etat des emprunts garantis		
Néant	1.2- Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
Néant	1.3- Etat des contrats de crédit - bail		
Néant	1.4- Etat des contrats de partenariat public - privé		
Néant	1.5- Etat des autres engagements donnés		
Néant	1.6- Etat des engagements reçus		
Néant	1.7- Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
Néant	B2- Etat des autorisations de programme, crédits de paiement		
Néant	B3- Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'information		
28	C1- Etat du personnel		
Néant	C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris		
Néant	C3.1- Organismes auxquels adhère la commune, l'établissement		
Néant	C3.2- Liste des organismes des établissements publics créés		
Néant	C3.3- Liste des services individualisés dans un budget annexe		
Néant	C3.4- Liste services assujettis à la TVA non érigés en budget		
	D - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures		
Néant	D1- Décisions en matière de taux de contributions directes		
35	D2- Arrêté et signatures		

Envoyé en préfecture le 12/04/2018

Reçu en préfecture le 12/04/2018

Affiché le

SLOW

ID : 024-200040392-20180329-DD0652018-BF

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
- avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

..... **NEANT**

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(2) Mention complétée ou rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	17 000.00	17 000.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		17 000.00	17 000.00

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	897 588.40	1 352 699.63
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	460 911.60	80 000.00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	74 199.63	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		1 432 699.63	1 432 699.63
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		1 449 699.63	1 449 699.63

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 000.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
Total des dépenses de gestion courante		5 000.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
66	CHARGES FINANCIERES			12 000.00	12 000.00	12 000.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 000.00		17 000.00	17 000.00	17 000.00

<i>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</i>						
TOTAL		5 000.00		17 000.00	17 000.00	17 000.00

+

D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
---	--	--	--	--	--	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)						17 000.00
--	--	--	--	--	--	-----------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 000.00		17 000.00	17 000.00	17 000.00
Total des recettes de gestion courante		5 000.00		17 000.00	17 000.00	17 000.00

Total des recettes réelles de fonctionnement		5 000.00		17 000.00	17 000.00	17 000.00
---	--	----------	--	-----------	-----------	-----------

<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>						
TOTAL		5 000.00		17 000.00	17 000.00	17 000.00

+

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						
---	--	--	--	--	--	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)						17 000.00
--	--	--	--	--	--	-----------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
---	--	--	--	--	--	--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-70 000.00	1 847.04	58 152.96	58 152.96	60 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	570 000.00	459 064.56	825 935.44	825 935.44	1 285 000.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	500 000.00	460 911.60	884 088.40	884 088.40	1 345 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			13 500.00	13 500.00	13 500.00
	Total des dépenses financières			13 500.00	13 500.00	13 500.00
45x1	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	500 000.00	460 911.60	897 588.40	897 588.40	1 358 500.00
	<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>					
	TOTAL	500 000.00	460 911.60	897 588.40	897 588.40	1 358 500.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	74 199.63
---	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	1 432 699.63
---	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	180 000.00		422 000.00	422 000.00	422 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	687 000.00		785 699.63	785 699.63	785 699.63
	Total des recettes d'équipement	867 000.00		1 207 699.63	1 207 699.63	1 207 699.63
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	133 000.00	80 000.00	145 000.00	145 000.00	225 000.00
	Total des recettes financières	133 000.00	80 000.00	145 000.00	145 000.00	225 000.00
45x2	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 000 000.00	80 000.00	1 352 699.63	1 352 699.63	1 432 699.63
	<i>Total des recettes d'ordre d'investissement</i>					
	TOTAL	1 000 000.00	80 000.00	1 352 699.63	1 352 699.63	1 432 699.63

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	1 432 699.63
---	--------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
---	--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 000.00		5 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	12 000.00		12 000.00
	Dépenses de fonctionnement - Total	17 000.00		17 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 000.00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	13 500.00		13 500.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	60 000.00		60 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	1 285 000.00		1 285 000.00
	Dépenses d'investissement - Total	1 358 500.00		1 358 500.00

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	74 199.63
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 432 699.63
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	17 000.00		17 000.00
	Recettes de fonctionnement - Total	17 000.00		17 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 000.00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	225 000.00		225 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	422 000.00		422 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	785 699.63		785 699.63
	Recettes d'investissement - Total	1 432 699.63		1 432 699.63

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 432 699.63
---	---------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 000.00	5 000.00	5 000.00
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	5 000.00	5 000.00	5 000.00
6188	DIVERS AUTRES FRAIS DIVERS	5 000.00	5 000.00	5 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656		5 000.00	5 000.00	5 000.00
66	CHARGES FINANCIERES		12 000.00	12 000.00
- 66 -	CHARGES FINANCIERES		12 000.00	12 000.00
	CHARGES D'INTERETS			
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES		12 000.00	12 000.00
66112	INTERETS REGLES A ECHEANCE INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNES			
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022		5 000.00	17 000.00	17 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
<i>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</i>				

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	5 000.00	17 000.00	17 000.00
--	----------	-----------	-----------

RESTES A REALISER N-1	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	17 000.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 000.00	17 000.00	17 000.00
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 000.00	17 000.00	17 000.00
7552	EXCEDENT OU DEFICIT PAR BUDGETS ANNEXES ADM PRISE EN CHARGE DU DEFICIT PAR LE BUDGET PRINCIPAL	5 000.00	17 000.00	17 000.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		5 000.00	17 000.00	17 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		5 000.00	17 000.00	17 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		5 000.00	17 000.00	17 000.00
RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				17 000.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-70 000.00	58 152.96	58 152.96
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-70 000.00	58 152.96	58 152.96
2031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES	-70 000.00	58 152.96	58 152.96
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2111	TERRAINS TERRAINS NUS			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	570 000.00	825 935.44	825 935.44
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	570 000.00	825 935.44	825 935.44
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS CONSTRUCTIONS	570 000.00	825 935.44	825 935.44
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		500 000.00	884 088.40	884 088.40
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		13 500.00	13 500.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		13 500.00	13 500.00
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EUROS		13 500.00	13 500.00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES			13 500.00	13 500.00
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		500 000.00	897 588.40	897 588.40

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
<i>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</i>				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		500 000.00	897 588.40	897 588.40
RESTES A REALISER N-1				460 911.60
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				74 199.63
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				1 432 699.63

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	180 000.00	422 000.00	422 000.00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	180 000.00	422 000.00	422 000.00
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	100 000.00	210 000.00	210 000.00
1312	REGIONS	50 000.00	112 000.00	112 000.00
1313	DEPARTEMENTS	30 000.00	100 000.00	100 000.00
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX			
1322	REGIONS			
1323	DEPARTEMENTS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	687 000.00	785 699.63	785 699.63
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	687 000.00	785 699.63	785 699.63
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EUROS	687 000.00	785 699.63	785 699.63
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		867 000.00	1 207 699.63	1 207 699.63
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	133 000.00	145 000.00	145 000.00
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	133 000.00	145 000.00	145 000.00
10222	DOTATIONS ET FONDS D'INVESTISSEMENT F.C.T.V.A.	133 000.00	145 000.00	145 000.00
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		133 000.00	145 000.00	145 000.00
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 000 000.00	1 352 699.63	1 352 699.63
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		1 000 000.00	1 352 699.63	1 352 699.63
RESTES A REALISER N-1				80 000.00
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				1 432 699.63

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 01/01/2018
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 12/04/2018

Reçu en préfecture le 12/04/2018

Affiché le

SLO

ID : 024-200040392-20180329-DD0652018-BF

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? OIN (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				269 943.00					13 497.15	3 787.53		1 082.63
1641 Emprunts en euros (total)				269 943.00					13 497.15	3 787.53		1 082.63
411	N		A-1	269 943.00	19.72	F	Taux fixe à 1.49 %	1.51	13 497.15	3 787.53		1 082.63
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0.00		269 943.00					13 497.15	3 787.53	0.00	1 082.63

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					269 943,00									
1641 Emprunts en euros (total)					269 943,00									
411	Agence-France Locale	07/10/2017	16/10/2017	20/09/2018	269 943,00	F	Taux fixe à 1,49 %	1,49	1,51	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					269 943,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 12/04/2018

Reçu en préfecture le 12/04/2018

Affiché le



ID : 024-200040392-20180329-DD0652018-BF

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 12/04/2018

Reçu en préfecture le 12/04/2018

Affiché le

SLO

ID : 024-200040392-20180329-DD0652018-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE
LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100.00%					
	Montant en euros	269 943 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 12/04/2018

Reçu en préfecture le 12/04/2018

Affiché le

SLOX

ID : 024-200040392-20180329-DD0652018-BF

ARGUMENTAIRE – ANNEXE DE DETTE BUDGET MAISON DE SANTE

Compte 66

La part des ICNE relative aux prêts contractés en 2018 sont à l'origine de prévisions budgétaires plus importantes.

Compte 16

Pas d'écarts

Envoyé en préfecture le 12/04/2018

Reçu en préfecture le 12/04/2018

Affiché le



ID : 024-200040392-20180329-DD0652018-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV
A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2018	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0.00	0.00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	IV
	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

23

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

COMMUNAUTE D AGGLOMERATION LE GRAND PERIGUEUX

BUDGET ANNEXE MAISON SANTE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3

A3 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES
--

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL	Délibération du	
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de faible valeur s'amortissent sur un an (artici R2321-1 du CGCT) 1 524.50	04/03/1997	
	-----	"	
	catégories de biens amortis	Durée :	"
	Logiciels	2 ans	"
	Voitures	5 ans	"
	Camions et véhicules industriels	12 ans	"
	Meubles meublant	10 ans	"
	Matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans	"
	Matériel informatique	5 ans	"
	Matériels classiques	6 ans	"
	Installations et appareils de chauffage	10 ans	"
	Installations de voirie	20 ans	"
	Plantations	15 ans	"
	Autres agencements de terrain	15 ans	"
	Bâteau faucarneur	10 ans	"
	Etudes liées aux documents d'urbanisme	10 ans	31/03/2016
	Constuction de bornes enterrées	10 ans	"
Bennes à ordures ménagères	12 ans	"	
Subventions d'investissement concernant les biens mobiliers, le matériel, les études ou l'aide aux entreprises	5 ans	"	
Subventions d'investissement concernant les biens immobiliers ou installations	30 ans	"	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		13 500.00	13 500.00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	13 500.00	13 500.00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	13 500.00	13 500.00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)		
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	13 500.00	460 911.60	74 199.63	548 611.23

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		145 000.00	145 000.00
	Ressources propres externes de l'année (a)	145 000.00	145 000.00
10222	FCTVA	145 000.00	145 000.00
10223	TLE		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subvent* invest. non transf.		
139146	Attributions de compensation d'investissement		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b)		
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	145 000.00	80 000.00			225 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 548 611.23
Ressources propres disponibles	IV 225 000.00
Solde (IV - II)	V -323 611.23

LE GRAND PERIGUEUX
1 bd Lakanal – BP 70171 – 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DDB114-2017

Nombre de membres du conseil	
en exercice	71
Présents	47
Votants	51
Pouvoirs	4

Date de convocation du Bureau du Grand Périgueux le 15 décembre 2017

LE 21 décembre 2017, Le BUREAU COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur AUZOU

OBJET : EMPLOIS BUDGETAIRES AU 1^{er} JANVIER 2018

MM. Jacques AUZOU, Président
Secrétaire M. Christian LECOMTE

Mmes. GONTHIER, SALINIER, BELOMBO, FAURE, BORAS, DARTENCET, LABAILS, MOULENES, PAUL, ROUX.

MM. BEYLOT, BONNET, COURNIL, PASSERIEUX, SUBERBERE, GARRIGUE, DOBBELS, ROUSSARIE, SCHRICKE, PROTANO, DENIS, FRADON, LEGAY, LE PAPE, LACOSTE, MOTARD, PUYRIGAUD, MERILLOU, AUDI, DUNOYER, KHAIRALLAH, MOSSION, ROUQUIE, TENAILLON, MATHIEU, RAUZET, GUILLEMET, TALLET, LARENAUDIE, COLINET, BUFFIERE, USCAIN, GEORGIADDES, CACAN, MONTORIOU.

ABSENTS :

Mmes : BOUCAUD, KERGOAT, CHABREYROU, MAXHEIM-MALLARD, SALOMON

MM: BUISSON, LE MAO, BREAU, DESPLAT, LARRE, MOTTIER, GRELETTY, LAROCHE, RATIER, COLBAC, DUCENE, HERBRETEAU, LE ROUX,

GEOFFROY, RIGAUD, MALLET, LOURD, REYNET,

POUVOIRS :

<i>M. TESTUT</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>MME PAUL</i>
<i>MME SALOMON</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>MME GONTHIER</i>
<i>M. COLBAC</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>M. GEORGIADDES</i>
<i>M. FRADON</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>M. GARRIGUE</i>
	<i>Pouvoir à</i>	

OBJET : EMPLOIS BUDGETAIRES AU 1^{ER} JANVIER 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'avis du Comité technique en date du 15 décembre 2017.

Considérant que la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale dispose dans son article 34 que les emplois permanents de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. A ce titre la délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Celle-ci est prise en décembre de chaque année N pour le 1^{er} janvier de l'année N+1.

Qu'ensuite, des délibérations sont prises en cours d'année pour créer un nouvel emploi selon les besoins de la structure, ou pour transformer un emploi détenu par un agent, qui aurait réussi un concours ou un examen, et à condition que les missions rattachées à cet emploi le permettent (avancement de grade avec changement de cadre d'emplois).

Que cependant, pour les avancements de grades annuels au sein d'un même cadre d'emplois (adjoint administratif principal de 2^{ème} classe vers adjoint administratif principal de 1^{ère} classe par exemple,...), il est utile de délibérer sur les emplois budgétés au 1^{er} janvier de l'année, afin de permettre de tels avancements de grades et pour éviter une multiplicité des délibérations dans l'année.

Considérant qu'à ce titre, depuis la parution de textes en 2017 et la mise en place du PPCR qui a changé à la fois le déroulé des carrières des agents et leur mode de progression, il semble opportun d'interroger la politique d'avancements de grade et/ou de promotions internes au travers des taux de promotion (ratios) actuellement à 100 % pour toutes les catégories appliqués au Grand Périgueux. Un travail est en cours pour permettre début 2018, après avis du comité technique, de délibérer sur des taux encadrés de promotion pour les avancements de 2018.

Que par ailleurs, la communauté d'agglomération du Grand Périgueux a arrêté les dispositions suivantes :

- mise en place d'un dispositif complet permettant de maîtriser la gestion des avancements de grades compte tenu de la valeur professionnelle et de l'acquis de l'expérience des agents (Mise en place de l'entretien professionnel en 2015 à l'issue d'une démarche participative avec les agents et représentants du personnel, fiches de postes actualisées),
- actualisation régulière des organigrammes de services et des métiers déterminant la liste des emplois et leurs natures (catégories et cadre d'emplois),

Considérant que le tableau des effectifs tient compte des emplois créés en 2017 pour la prise de compétence des ALSH en cours d'année, dont certains emplois font l'objet de mise à disposition auprès d'autres employeurs (communes pour les ALSH, Office du tourisme intercommunal,...).

Que d'autre part, à compter du 1^{er} janvier 2018, les guides conférenciers de l'OTI du Grand Périgueux, seront gérés directement par cet établissement, compte tenu de leur statut qui relèvent plus d'une gestion privée que d'un statut de droit public. Ces postes (4) sont donc supprimés au tableau des effectifs.

Que de plus, 2 postes n'ont pas été remplacés en 2017 (une assistante et un agent SPANC) partis respectivement à la retraite de droit et en retraite pour invalidité. 2 postes n'ont pas été pourvus sur l'année, l'un concernant un emploi au service développement économique et l'autre au service de gestion durable du patrimoine. Ils sont donc tous supprimés pour 2018.

Considérant que par ailleurs, dans le cadre de la gestion de la fin du dispositif des emplois aidés, 5 contrats qui arrivent à échéance sur l'exercice 2018/2019 sont proposés pour être pérennisés, eu égard à

la manière de servir des personnes et à la nécessité de consolider le pôle d'agents sur des missions de remplacements à 10, soit 4 % de l'effectif du service concerné.

Que pour mémoire, ces personnes ont été recrutées en 2016 pour faire suite à la mise en place d'une nouvelle organisation du temps de travail à 39h (remplacement des RTT) et pour préfigurer le nombre d'agents affectés au pôle de remplacements de ce service de manière pérenne.

Qu'enfin, un emploi aidé au service système de l'information va arriver à son terme le 1^{er} mars 2018. Il est proposé de procéder au recrutement de l'intéressé par contrat, compte tenu des besoins de service et dans l'attente de l'aboutissement de la mutualisation des services agglomération/communes/établissements satellites.

Que le comité technique a été saisi le 15 décembre 2017.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE :

- Décide d'arrêter au 1er janvier 2018, la liste des emplois permanents créés et budgétés selon le tableau des effectifs, en précisant que chaque emploi créé peut être occupé par un agent du grade mentionné ou d'un des grades du cadre d'emplois de rattachement.
- Autorise le Président à signer tous les documents correspondants ainsi que les conventions de mise à disposition des personnels concernés.

Adoptée à l'unanimité

Délibération publiée le	04 JAN. 2018	Pour extrait conforme	04 JAN. 2018
Délibération certifiée exécutoire à compter du	04 JAN. 2018	Périgueux, le	04 JAN. 2018

Le Président
 Jacques AUZOU



ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2018

BUDGET	DIRECTION	Structure (service ou pôle)	Grade / Emplois (1)	Part travaillée (ETP)	Total	Post. pour budget					
ETABLISSEMENT PRINCIPAL	STRAT TERRITORIALES	Direction générale	Directeur général adjoint des services des communes de 40 à 150 000 hab. (2)	100	1						
			Rédacteur principal de 1ère classe	100	1						
			Directeur général des services des communes de 90 à 150 000 hab. (3)	100	1						
		Total Direction générale				3	3				
		Europe - politiques contractuelles			Attaché	100	1				
		Total Europe - politiques contractuelles				1	1				
		Stratégies territoriales			Attaché	100	1				
		Total Stratégies territoriales				1	1				
		Urbanisme et Dév Durable			Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	100	3	3			
					Attaché	0,9	1				
					Attaché	100	1				
					Ingénieur NT	100	1				
					Ingénieur principal	100	1				
					Technicien principal de 1ère classe	80	1				
					Technicien principal de 2ème classe	100	2	2			
		Total Urbanisme et Dév Durable			Adjoint administratif territorial	2	1	1			
					Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	12	11	11			
		Mobilité Transport			Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	90	1	1			
					Attaché	100	1				
					Attaché	100	1				
					Adjoint technique territorial	100	1				
					Technicien NT	100	1				
		Total Mobilité Transport				6	5	1			
		DEVECO_EMPLOI	Développement des Entreprises		Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	100	1	1			
					Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	100	2	2			
Attaché NT	50				1			-1 poste supprimé			
Attaché	100				2	2					
Attaché principal	100				1	0	1		disponibilité		
Directeur territorial	100				1						
Total Développement des Entreprises						8	7	1	-1		
RESSOURCES_SERV POPULATION	Finances					Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	80	1	1		
						Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	100	1	1		
						Directeur territorial	100	1	1		
		Adjoint administratif territorial	1	1							
		Total Finances					5	5			
		Ressources Humaines				Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	100	3	3		
						Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	100	1	1		
						Attaché	100	1	1		
						Attaché principal	100	1	1		
						Rédacteur	100	1	1		
Adjoint administratif territorial	1				1						
Total Ressources Humaines				8	8						
ADM GENERALE	SG Assemblée-MG		Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	90	1	1					
			Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	100	3	3					
			Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	100	2	2					
			Directeur territorial	100	1	1					
			Total SG Assemblée-MG				7	7			
			Système d'information			Ingénieur principal	100	1	1		
						Technicien	100	1	1		
						Adjoint technique territorial	100	1	1		
						Total Système d'information				3	3
			COMMUNICATION TOURISME	Communication		Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	100	1	1		
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	100	1				1					
Attaché	100	1				1					
Adjoint administratif territorial	1	1									
Total Communication							4	4			
OTI Périgueux				Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	90	1	1				
				Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	59,45	1	1				
				Animateur principal de 1ère classe	100	2	2				
				Conservateur du patrimoine	horaire	4	4				
				Rédacteur	100	2	2				
Rédacteur principal de 1ère classe	100	1	1								
Rédacteur principal de 2ème classe	100	1	1								
Animateur principal de 2ème classe	80	1	1								
Adjoint territorial du patrimoine	100	1	1								
Total OTI Périgueux				14	14		-1				
OT Sainte-Avère			Adjoint administratif territorial	1	1						
Total OT Sainte-Avère				1	1						
St Verçat			Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	50	1	1					
Total St Verçat				1	1						
PATRI_SERV TECH	Assainissement collectif		Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	100	1	1					
			Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	100	1	1					
			Agent de maîtrise	100	2	2					
			Ingénieur principal	100	1	1					
			Technicien principal de 1ère classe	100	1	1					
			Technicien principal de 2ème classe	100	1	1					
			Total Assainissement collectif				7	7			
			Gestion durable du patrimoine			Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	100	6	6		
						Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	68,57	1	1		
						Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	80	1	1		
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	68,57	1				0	1		poste ex CCPVT		
Adjoint technique	100	3				3					
Adjoint technique	54,29	1				1					
Adjoint technique NT	57,14	1				1					
Agent de maîtrise	100	2				2					
Agent de maîtrise principal	100	1				1					
Rédacteur principal de 1ère classe	100	1				1					
Rédacteur principal de 2ème classe	100	1	1								
Technicien	100	1	1								
Adjoint technique territorial	100	3	3								
Adjoint territorial d'animation	100	1	1								
Total Gestion durable du patrimoine				22	21	1	-1				
Grands projets_maitrise d'ouvrage			Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	100	1	1					
			Ingénieur principal	100	1	1					
			Rédacteur	100	1	1					
			Technicien principal de 1ère classe	100	2	2					
			Technicien principal de 2ème classe	100	1	1					
			Technicien NT	100	1	0	1				
Total Grands projets_maitrise d'ouvrage				6	7	1					
Spanc			Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	100	1	1					



Code	Libellé	Code	Quantité	Unité	Observations	
	Agent de maîtrise	100	1			
	Agent de maîtrise principal	100	3			
	Technicien principal de 2ème classe	80	1			
	Adjoint technique territorial	100	1			
	Total Spéc		7			
HAB_COHE SOCIALE	Accueil des gens du voyage	Agent de maîtrise	100	1		
		Adjoint technique territorial	100	3		
	Total Accueil des gens du voyage		4			
	Politique de la ville_CLS	Attaché NT	100	1	1/2/2016 exécution pour SARTE pour 3 ans	
		Ingénieur	100	1	chef de projet ANRU pour la durée du projet des TSD16	
	Total Politique de la ville_CLS		2			
	Habitat et Renouv Urbain	Attaché	100	1		
		Rédacteur	100	1		
	Total Habitat et Renouv Urbain		2			
	Habitat Cohésion Sociale	Directeur territorial	100	1		
	Total Habitat Cohésion Sociale		1			
	Politique de la ville	Rédacteur principal de 1ère classe	100	1		
	Total Politique de la ville		1			
DECHETS	RESSOURCES SERV POPULATION	Collecte	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	100	41	
			Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	100	1	
			Agent de maîtrise principal	100	12	
			Adjoint technique territorial	100	1	
			Adjoint technique territorial	100	12	
	Total Collecte		65	57	2	
	Déchèteries	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	100	1		
		Agent de maîtrise principal	100	1		
		Amalgameur principal de 1ère classe	100	1		
		Adjoint technique territorial	100	1		
	Total Déchèteries		4	3	1	
	Déchèteries BREUILH	Agent de maîtrise	100	1		
	Total Déchèteries BREUILH		1			
	Déchèteries TRELISSAC	Adjoint technique territorial	100	1		
	Total Déchèteries TRELISSAC		1			
	Déchèteries BIM	Adjoint technique territorial	100	2		
	Total Déchèteries BIM		2	1	1	
	Déchèteries PERGUEUX	Adjoint technique territorial	100	1		
	Total Déchèteries PERGUEUX		1	1	1	
	Déchèteries PERIGUEUX	Adjoint technique territorial	100	1		
	Total Déchèteries PERIGUEUX		1	1		
	Déchèteries CHANCELADE	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	100	2		
	Total Déchèteries CHANCELADE		2	2		
	Déchèteries COULOUNIEUX	Adjoint technique territorial	100	1		
	Total Déchèteries COULOUNIEUX		1	1		
	Déchèteries AGONAC	Adjoint technique territorial	20	1		
	Total Déchèteries AGONAC		20	0	1	
	Déchèteries plate forme STE ALVERE	Adjoint technique NT	45,71	1		
	Total Déchèteries plate forme STE ALVERE		1	1		
	Gestion des déchets	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	100	2		
		Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	100	3		
		Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	100	1		
		Agent de maîtrise	100	1		
		Technicien	100	1		
		Ingénieur en chef hors classe	100	1		
	Total Gestion des déchets		6	9		
	Centre technique	Agent de maîtrise principal	100	1		
		Adjoint technique territorial	100	2		
	Total Centre technique		3	3		
ENFANCE	RESSOURCES SERV POPULATION	Crèche Bébéclub	Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	100	1	
			Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	80	1	
			Educateur principal de jeunes enfants	80	1	
			Adjoint technique territorial	90,45	1	
			Adjoint territorial d'animation	100	2	
	Total Crèche Bébéclub		7	7		
	Crèche Calins Calines	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	100	3		
		Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	100	3		
		Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	100	2		
		Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	80	1		
		Educateur principal de jeunes enfants	100	1		
		Infirmier en soins généraux de classe normale	80	1		
		Adjoint technique territorial	100	4		
	Total Crèche Calins Calines		18	18		
	Crèche des Arènes	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	80	1		
		Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	80	1		
		Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	100	3		
		Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	100	2		
		Adjoint technique territorial	80	1		
		Puéricultrice hors classe	100	3		
		Educateur de jeunes enfants NT	80	1		
	Total Crèche des Arènes		25	24		
	Crèche Familiale Graine de Maïssa	Assistante maternelle	100	1		
		Puéricultrice de classe normale	100	15		
		Educateur de jeunes enfants NT	100	1		
	Total Crèche Familiale Graine de Maïssa		10	17	1	
	Crèche La Maison des Douceux Bassillac	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	80	1		
		Infirmier en soins généraux hors classe	100	1		
		Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	100	1		
		Adjoint territorial d'animation	80	1		
		Auxiliaire de puériculture NT	100	1		
	Total Crèche La Maison des Douceux Bassillac		5	5		
	Crèche la Xylophone St Laurent/Mancière	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	80	1		
		Puéricultrice de classe normale	100	1		
		Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	80	1		
		Adjoint territorial d'animation	100	2		
	Total Crèche la Xylophone St Laurent/Mancière		5	5		
	Crèche les Souff Vertes	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	100	1		



	Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	100	1				
	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	100	1				
	Educateur de jeunes enfants	100	1				
	Agent social	100	1				
	Agent social principal de 2ème classe	100	1				
Total Crèche les Ecureuils Vertes			6				
Crèche Maison du Petit Prince	Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	100	1				
	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	100	1				
	Educateur de jeunes enfants	80	1				
	Educateur principal de jeunes enfants infirmier en soins généraux de classe normale	100	1				
	Adjoint technique territorial	80	1				
	Adjoint technique territorial	100	9				
	Auxiliaire de puériculture NT	100	1				
	Adjoint administratif territorial	1	1				
Total Crèche Maison du Petit Prince			11				
Crèche Mercier	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	80	2				
	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	100	5				
	Agent de maintenance principal	100	1				
	Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	80	1				
	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	100	1				
	Educateur de jeunes enfants	100	1				
	Adjoint technique territorial	100	1				
	Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	80	1				
	Puéricultrice hors classe	80	1				
	Agent spécialiste principal de 1ère classe des écoles maternelles	80	1				
Total Crèche Mercier			18				
Crèche Napoléon Magna	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	80	2				
	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	100	3				
	Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	80	1				
	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	100	4				
	Educateur principal de jeunes enfants	100	1				
	Adjoint technique territorial	100	2				
	Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	100	1				
	Puéricultrice hors classe	100	1				
	Educateur de jeunes enfants NT	100	1				
	Adjoint territorial d'animation	100	1				
Total Crèche Napoléon Magna			28				
Crèche Valentine Bussière Boulezac	Adjoint d'animation NT	100	3				
	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	100	1				
	Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	80	1				
	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	100	1				
	Educateur de jeunes enfants	100	2				
	Educateur principal de jeunes enfants	100	1				
	Puéricultrice hors classe	100	1				
	Adjoint territorial d'animation	80	3				
	Agent social	100	5				
	Agent social principal de 2ème classe	100	1				
Total Crèche Valentine Bussière Boulezac			22				
Micro-crèche Chapé-chapé	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	100	1				
	Agent social principal de 2ème classe	100	2				
Total Micro-crèche Chapé-chapé			3				
Micro-crèche Le Nid	Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	80	1				
	Adjoint territorial d'animation	80	1				
Total Micro-crèche Le Nid			2				
Micro-crèche Les Lutins d'Edith	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	100	1				
	Adjoint territorial d'animation	100	1				
	Agent social	100	1				
Total Micro-crèche Les Lutins d'Edith			3				
Micro-crèche Les Petits	Auxiliaire de puériculture NT	100	1				
	Adjoint territorial d'animation	100	4				
Total Micro-crèche Les Petits			5				
Relais Assistants Maternels Centre	Educateur principal de jeunes enfants	100	1				
Total Relais Assistants Maternels Centre			1				
Relais Assistants Maternels Nord	Educateur principal de jeunes enfants	80	1				
Total Relais Assistants Maternels Nord			1				
Relais Assistants Maternels Ouest	Educateur principal de jeunes enfants	100	1				
Total Relais Assistants Maternels Ouest			1				
Relais Assistants Maternels Sud	Educateur de jeunes enfants	100	1				
Total Relais Assistants Maternels Sud			1				
ALSH CHALAGNAC	Adjoint d'animation NT	annualisé	1				
	Adjoint technique NT	annualisé	1				
	Adjoint territorial d'animation	100	2				
	Adjoint territorial d'animation NT	annualisé	1				
	Adjoint territorial d'animation NT	annualisé	1				
Total ALSH CHALAGNAC			7				
ALSH SAINT AMAND	Adjoint technique NT	annualisé	1				
	Adjoint territorial d'animation	annualisé	1				
	Adjoint territorial d'animation NT	100	1				
Total ALSH SAINT AMAND			3				
ALSH SAINTE ALVERE	Adjoint territorial d'animation	100	1				
	Adjoint territorial d'animation NT	annualisé	2				
Total ALSH SAINTE ALVERE			3				
Enfance Petite Enfance	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	100	1				
	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	100	2				
	Attaché	100	1				
	Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	100	1				
	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	100	1				
	Educateur principal de jeunes enfants	100	1				
	Médecin pédiatre NT	86.57	1				
	Psychologue hors classe	100	1				
	Responsable	100	2				
	Adjoint technique territorial	100	1				

		Animateur principal de 2ème classe	100	1				
		Adjoint administratif territorial	100	3				
			91	1				
		Adjoint territorial d'animation	100	1				
		Adjoint technique	100	0				
		Adjoint d'animation	80	0	1			
			20	15	4			
		Adjoint d'animation NT	annualisé	2				
		Animateur principal de 2ème classe	100	1				
		Adjoint territorial d'animation	100	1				
			100	1				
		Adjoint d'animation NT	annualisé	8				
			100	1				
		Adjoint d'animation NT	annualisé	9				
			1	1				
		Adjoint technique territorial	annualisé	1				
		Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	annualisé	1				
			1	1				
		Adjoint territorial d'animation	annualisé	3				
			50	5				
		Animateur	annualisé	1				
		Adjoint d'animation principal 1ère classe	50	1				
			7	7				
		Adjoint d'animation NT	annualisé	9				
			3	3				
		Adjoint d'animation NT	annualisé	1				
			1	0	1			
		Adjoint d'animation principal 2ème classe	50	1				
			5	4	1			
		Adjoint d'animation NT	annualisé	1				
		Animateur principal de 1ère classe	annualisé	1				
		Adjoint territorial d'animation	annualisé	1				
			1	1				
		Adjoint d'animation	annualisé	1				
			1	0	1			
		Adjoint d'animation NT	annualisé	4				
		Animateur	annualisé	1				
		Adjoint technique	annualisé	1				
			5	5	1			
		Adjoint d'animation NT	annualisé	2				
		Adjoint technique NT	annualisé	1				
		Adjoint territorial d'animation	100	2				
			5	5				
			100	1				
		Adjoint technique territorial de 2ème classe	100	1				
		Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	90	2				
			100	6				
		Agent de maîtrise	100	1				
		Agent de maîtrise principal	100	1				
		Educateur territorial des A.P.S	100	2				
		Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	100	2				
		Technicien	100	1				
		Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	100	1				
		Adjoint territorial d'animation	100	2				
		Opérateur territorial A.P.S qualifié	100	2				
		Opérateur principal des A.P.S	100	1				
			1	22	21	1		
		Adjoint technique NT	100	1				
		Educateur territorial des A.P.S	100	2				
		Adjoint technique territorial	100	1				
		Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	100	1				
		Adjoint territorial d'animation	100	1				
			6	6				
		Allié principal	100	1				
		Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	100	1				
			2	2				
		Adjoint technique NT	100	1				
		Technicien principal de 2ème classe	100	1				
		Adjoint technique territorial	100	3				
		Technicien NT	100	2				
		Adjoint administratif territorial	1	1				
		Adjoint administratif NT	71,43	1				
			11	10	1			
			524	604	22			524

(1) Les emplois budgétaires sont créés pour le grade mentionné ou pour un des grades du cadre d'emplois correspondant

(2) Emploi fonctionnel et emploi de détachement du grade de directeur

(3) Emploi fonctionnel et emploi de détachement du grade d'Administrateur hors classe

Envoyé en préfecture le 12/04/2018

Reçu en préfecture le 12/04/2018

Affiché le

SLOW

ID : 024-200040392-20180329-DD0652018-BF

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX

Nombre de membres en exercice : 95
 Nombre de membres présents... 57
 Nombre de suffrages exprimés... 11

Votes : Pour... 11
 Contre... 0

Abstentions... 0

Date de la convocation : 23 mars 2018

Présenté par le Vice-Président, Jean-Pierre PASSERIEUX
 A PERIGUEUX le 29 mars 2018

LE PRESIDENT

**LE PRESIDENT
 Jacques AUZOU**

Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session ORDINAIRE
 A PERIGUEUX, le 29 mars 2018
 Les membres DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOM PRENOM	EMARGEMENT	NOM PRENOM	EMARGEMENT
AUDI Antoine		COLLINET Roland	
AUZOU Jacques		CONTIE Joëlle	
BARBANCEY Robert		COURNIL Alain	
BELLEBNA Mustapha		DARTENCET Elisabeth	
BELOMBO Marie-Hélène		DATRIER Laurence	
BERIT DEBAT Claude		DE PISCHOF Josette	
BEYLOT Michel		DECABRAS Ludivine	
BONNET Jean-Pierre		DENIS Claude	
BORAS Marie-Hélène		DESPLAT Jean-Claude	
BOUCAUD Christelle		DOBBELS Stéphane	
BREAU Serge		DORET Catherine	
BUFFIERE Alain		DUCENE Philippe	
BUISSON Michel		DUNOYER Bruno	
CACAN Raymond		FAURE Claudine	
CHABREYROU Véronique		FRADON Dominique	
CHERON Jean-Luc		GARRIGUE Jean-Paul	
CIPIERRE Thierry		GATAULT Christine	
COLBAC Francis		GENDRE Jacques	
COUDERC Thierry		GEOFFROY Bernard	

Envoyé en préfecture le 12/04/2018

Reçu en préfecture le 12/04/2018

Affiché le

EMARGESLO

ID : 024-200040392-20180329-DD0652018-BF

NOM PRENOM	EMARGEMENT	NOM PRENOM	
GEORGIADES Olivier		MERILLOU Francis	
GIRAUDEL Jean-Luc		MONTEIL-MAYAUD Natacha	
GONTHIER Liliane		MONTORIOL Jean-Paul	
GRELLETY Michel		MOSSION Laurent	
GUILLEMET Patrick		MOTARD Gilles	
HERBRETEAU Louis		MOTTIER Stéphane	
KHAIRALLAH Hussein		MOULENES Marie	
KERGOAT Marie-Claude		PASQUET Christiane	
LABAILS Delphine		PASSERIEUX Jean-Pierre	
LACOSTE Vincent		PAUL Bernadette	
LARENAUDIE Jean-François		PERRAUD-DAUSSE Nelly	
LAROCHE Christian		PROTANO Pascal	
LARRE Mattin		PUYRIGAUD Bernard	
LECOMTE Christian		RATIER Jean-Jacques	
LEGAY Emmanuel		RAT-SOULLIER Christiane	
LEON Brigitte		RAUZET Alain	
LE MAO Daniel		RAYNAUD Serge	
LE PAPE Alain		REYNET Daniel	
LE ROUX Gilles		RIGAUD Jean-Marie	
LE VACON Vianney		ROUFFINEAU Nicole	
LOURD Dominique		ROUQUIÉ Laurent	
MACARY Michel		ROUSSARIE Jean-Pierre	
MALLET Jean-Luc		ROUX Evelyne	
MARTINEAU Jean-François		SALINIER Bernadette	
MATHIEU Jean-François		SALOMON Nathalie	
MAXHEIM-MALARD Marine		SCHRICKE Yves	


Envoyé en préfecture le 12/04/2018

Reçu en préfecture le 12/04/2018

Affiché le

SLOW

ID : 024-200040392-20180329-DD0652018-BF

SUBERBERE Bernard-Henri		TESTUT Michel	
TALLET Clovis		USCAIN Bernard	
TENAILLON Gérard			

Certifié exécutoire par... *Le Président Jacques AUZOU*

Compte tenu de la transmission en Préfecture, le *12/04/2018* et de la publication, le.....

A,PERIGUEUX....., le *11/04/2018*

LE PRESIDENT
Jacques AUZOU

